

Centre d'intérêt 4

Favoriser la mobilité douce et le sport informel

INTRODUCTION

L'activité physique ne peut être résumée aux offres formalisées dans les institutions telles que l'école, les structures d'accueil ou encore les clubs sportifs. Elle s'exprime aussi dans des situations de la vie de tous les jours ou dans des activités spontanées. Ce genre d'activité physique a diminué fortement avec l'essor de l'industrialisation, de la mécanisation du travail et de formes motorisées de transport et de déplacement. Des distances de plus en plus courtes ne sont plus effectuées à pied ou à bicyclette, mais en voiture ou en bus, les rues et places publiques ne sont plus tellement accessibles aux jeunes pour y pratiquer des jeux. En bref, l'utilisation de sa propre énergie pour se déplacer (« human powered mobility ») a disparu des habitudes des citoyens et les occasions de pratiquer des jeux ou relever d'autres défis physiques de façon spontanée ont largement disparu.

Il s'agit de **remettre en place des habitudes actives en créant les conditions favorables** nécessaires à une relance et, en même temps, mener des actions de sensibilisation et d'action.

La marche et l'utilisation de la bicyclette sont deux grands axes de promotion rassemblés sous le terme de « mobilité douce ».

La pratique d'activités motrices pour les plus petits, de sports en dehors de structures organisées pour les jeunes et les adultes sont à promouvoir en multipliant des espaces spécifiques à cet effet.

1) Déceler les acteurs les plus concernés en vue d'intervenir de façon durable dans la promotion de la mobilité douce

La volonté de se déplacer à pied ou à vélo dépend largement du degré de sécurité et d'attractivité que présente le trajet envisagé. C'est pourquoi l'existence et la configuration de voies, sentiers et chemins sont primordiales pour la promotion de la mobilité douce. Les responsabilités et attributions étant réparties sur plusieurs acteurs, il s'agit de les réunir autour d'une même table afin d'établir ensemble un même concept à la réalisation duquel ils peuvent contribuer, chacun pour sa part.

2) Dresser la liste des interventions en vue de la promotion de la mobilité douce

Une fois les différents acteurs définis et une fois les grandes lignes d'un concept commun établies, il y a lieu de définir les mesures à prendre dans les différents chantiers faisant partie du complexe « mobilité douce ». Ces mesures se résument en deux grands axes : celle de l'optimisation des infrastructures et celle de la sensibilisation des citoyens en vue de les utiliser.

3) Soutenir et multiplier les mesures visant à promouvoir l'activité physique et sportive informelle

L'activité physique et sportive informelle, celle qui utilise des infrastructures en dehors de toute cellule d'accueil, nécessite des espaces suffisamment nombreux, bien entretenus et sécurisés pour éclore. Il s'agit de voir dans quelle mesure des installations sportives traditionnellement attribuées aux clubs sportifs peuvent offrir des plages horaires non utilisées par ceux-ci à des citoyens intéressés, notamment pendant les périodes de vacances. D'autres types d'infrastructures plus spécifiques, en plein-air et librement accessibles peuvent compléter la gamme des occasions locales de pratique informelle.

Les informations sur de telles occasions de pratique sont à diffuser de façon efficace par des moyens locaux essentiellement.

Centre d'intérêt 4 : Favoriser la mobilité douce et le sport informel

MESURES A PRENDRE

1) Déceler les acteurs les plus concernés en vue d'intervenir de façon durable dans la promotion de la mobilité douce

Domaine	Mesures	Intervenants	Calendrier		
			2011	2012	2013 et >
Définition des acteurs susceptibles de contribuer à des infrastructures favorables à la mobilité douce	Réunir les acteurs autour d'une même table et analyser leurs contributions respectives <i>☞ analyser les compétences et moyens de chaque acteur, définir la liste des moyens supplémentaires nécessaires</i>	MDDI/Transport, MDDI/PtsCh, MIGR/Syvicol, MTourisme/ONT, DMS	Réalisation		
Définition des acteurs susceptibles de contribuer à la mise en place de concepts précis	Réunir les acteurs et analyser leurs contributions respectives à des concepts globaux <i>☞ analyser les compétences et moyens de chaque acteur pour contribuer au Plan d'action National Mobilité douce.</i> <i>☞ analyser les compétences et moyens de chaque acteur pour contribuer aux PAG communaux</i>	MDDI/Transport, MDDI/PtsCh, MIGR/Syvicol, MTourisme/ONT, Verkéiersverbond DMS	Réalisation Exploration/Planification	Réalisation	

2) Dresser la liste des interventions en vue de la promotion de la mobilité douce

Domaine	Mesures	Intervenants	Calendrier		
			2011	2012	2013 et >
Optimisation des infrastructures pour la mobilité douce : Garantir des trajets sécurisés pour des déplacements de courte et moyenne distances à pied ou à bicyclette dans la vie de tous les jours	Au niveau local, définir des trajets prioritaires ou des réseaux entiers et garantir un haut degré de sécurité par des mesures de signalisation et de protection <i>☞ prendre des décisions au niveau local et mettre en œuvre des concepts, tels que des couloirs pour cyclistes</i>	MDDI/Pts-CH, MIGR/Syvicol	Exploration	Planification	Réalisation
	Promouvoir des concepts de déplacement sécurisé à pied vers l'école <i>☞ implanter le principe du « Pédibus » dans les communes</i>	MDDI/Pts-Ch, MIGR/Syvicol	Exploration Planification	Réalisation	

	<p>Faciliter l'utilisation de la bicyclette</p> <p><i>☞ prévoir des aires ou box de stationnement pour vélos (gares, écoles, installations sportives et autres...)</i></p>	MDDI/Bat-Publ MIGR/Syvicol, MENFP	Exploration	Planification	Réalisation
Optimisation des infrastructures pour la mobilité douce : Garantir des trajets sécurisés pour des déplacements de moyenne et grande distances à pied ou en bicyclette à des fins plutôt récréatives ou sportives	<p>Optimiser le réseau national des Pistes cyclables</p> <p><i>☞ entretenir et compléter le réseau existant</i></p>	MDDI/Pts-Ch,	Exploration/Planification	Planification/Réalisation	Planification/Réalisation
	<p><i>☞ réaliser des tronçons d'accès au réseau des pistes cyclables</i></p>	MDDI, MIGR/Syvicol Tourisme/ONT			
	<p>Créer des circuits balisés pour Mountain-Bike</p> <p><i>☞ créer des circuits balisés au niveau local et régional</i></p>	Tourisme/ONT MIGR/Syvicol, MDDI/Environn. DMS	Exploration	Exploration/Planification	Planification/Réalisation
	<p>entretenir et compléter le réseau de chemins/circuits de randonnée, de jogging, de ski de fond...</p> <p><i>☞ entretenir les chemins au niveau local/régional</i></p> <p><i>☞ réaliser des connexions entre les circuits</i></p>	Tourisme/ONT MIGR/Syvicol, MDDI/Environn.	Exploration Exploration/Planification	Réalisation Réalisation	
Promotion de la mobilité douce	<p>Mettre en place un système d'information sur les possibilités locales, régionales et nationales de mobilité douce</p> <p><i>☞ utiliser des sites Internet existants pour promouvoir la Mobilité douce et y introduire des cartes thématiques répertoriant les différents types de chemins/circuits</i></p> <p><i>☞ entretenir et compléter le réseau de chemins de randonnée</i></p> <p><i>☞ mettre ces informations à disposition des acteurs locaux et régionaux</i></p>	MDDI/Transport/Pts-Ch, MIGR/Syvicol, MTourisme/ONT, MDDI/Environn. DMS	Exploration	Planification	Réalisation
				Planification	Réalisation
	<p>Encourager et faire connaître concepts ou événements ouverts à tous qui font la promotion des déplacements à pied ou à bicyclette</p> <p><i>☞ valoriser les systèmes de location de vélos publics et privés, encourager les initiatives d'initiation et d'encadrement pour débutants</i></p>	MIGR/Syvicol, MTourisme/ONT	Exploration/Planification/Réalisation		
<p>Encourager et faire connaître des initiatives ou événements ponctuels ou encore destinés à des groupes-cibles</p> <p><i>☞ encourager et soutenir de telles initiatives</i></p>	MENFP,MIDDI/Transport, MS, MIFA,DMS, MECO Tourisme/ONT	Exploration/Réalisation			

3) Soutenir et multiplier les mesures visant à promouvoir l'activité physique et sportive informelle

Domaine	Mesures	Intervenants	Calendrier		
			2011	2012	2013 et >
Diffusion de l'idée et des possibilités de l'activité physique et sportive informelle	<p>Expliquer le principe et les modalités pratiques du sport informel sur le site Internet www.sport.public.lu resp. www.sante.lu</p> <p>☞ rédiger un document expliquant le potentiel de santé de l'activité physique</p> <p>☞ inclure dans ce document une liste des possibilités de pratique informelle, faire le lien avec celle de la mobilité douce</p>	<p>DMS</p> <p>DMS, MIGR/Syvicol, MDDI/Transport</p>	<p>Réalisation</p> <p>Exploration</p>	<p>Planification/Réalisation</p>	
	<p>Mettre en place un système d'information sur les possibilités locales, régionales et nationales de pratique sportive informelle</p> <p>☞ utiliser les sites Internet existants pour informer sur les possibilités de pratique sportive informelle et y introduire des cartes thématiques répertoriant les différents types d'infrastructures utilisables pour la pratique informelle</p> <p>☞ mettre ces informations à disposition des acteurs locaux et régionaux</p>	<p>MIGR/Syvicol, DMS</p>	<p>Exploration</p>	<p>Planification/Réalisation</p> <p>Réalisation</p>	
	<p>Analyser les possibilités d'utilisation optimale d'infrastructures sportives classiques à des fins informelles</p> <p>☞ évaluer les possibilités, rechercher des solutions</p> <p>☞ développer un concept de surveillance et de responsabilité</p>	<p>DMS/COSL, MENFP, MIGR/Syvicol,</p>	<p>Exploration</p> <p>Exploration</p>		